

FRAPNA - QUESTIONNAIRE COMMUN AUX TÊTES DE LISTES INTERROGÉES

La FRAPNA s'est fixée dans sa charte une dizaine d'objectifs s'appuyant sur des principes essentiels que sont :

- la protection nécessaire de la nature, des milieux et sites naturels afin de préserver un environnement sain à transmettre à nos enfants,
- l'affirmation que la croissance, les sciences et la technique qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie pour une partie de l'humanité ont entraîné des conséquences néfastes qui menacent aujourd'hui l'équilibre des écosystèmes et à terme la paix entre les hommes,
- le développement d'une vraie qualité de vie pour tous les habitants se mesurant en terme de santé, de sécurité, de citoyenneté, de relations humaines, culturelles et spirituelles et de préservation du patrimoine écologique, répondant aux besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures...

Pouvez-vous préciser quelles positions contenues ou non dans le programme de votre formation politique (avec éventuellement des objectifs chiffrés) vous entendez soutenir, au cours de la prochaine mandature, au profit en particulier du département [de l'Isère], en faveur :

Liste **ENSEMBLE** pour des régions **À GAUCHE** SOLIDAIRES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENNES



**Les acteurs du
Mouvement Social**

Drôme 26

Réponses de Corinne MOREL DARLEUX

Candidate tête de liste, pour la liste « Ensemble pour des régions à gauche solidaires, écologistes et citoyennes » avec le Front de Gauche - DROME

de la défense de la biodiversité, des milieux et des paysages.

de la lutte contre la pollution sous toutes ses formes.

de la maîtrise de l'étalement des agglomérations, contre la destruction des sites naturels périurbains et pour limiter la croissance anarchique des besoins de déplacements.

de l'optimisation des déplacements des personnes et de marchandises et du développement des transports collectifs économes.

de l'application du principe de précaution dans tous les domaines de la santé, de la consommation et de l'environnement.

Afin de préserver l'environnement et nos ressources naturelles, nous refusons de participer au financement des grands projets favorisant la multiplication des déplacements et les transports routiers. Au contraire, des plateformes multi-modales, comme à Portes les Valence, doivent être ouvertes et défendues. Nous devons développer le frêt ferroviaire et la navigation fluviale, et concourir à un aménagement équilibré du territoire au bénéfice des zones rurales mal desservies et des banlieues.

Cela passe pour nous par un objectif de gratuité et le refus de l'ouverture à la concurrence des TER, prévue par directive européenne. Défendre les services publics et refuser la privatisation c'est considérer que des activités et des biens doivent sortir du capitalisme, nous souhaitons ainsi par exemple aider les communes qui souhaitent revenir en régie publique de l'eau. C'est considérer que les usagers ont leur mot à dire

sur l'organisation de ces services dont le critère premier doit être l'utilité écologique et sociale. Nous refusons donc qu'un opérateur privé, comme Veolia par exemple, mette la main sur les TER, dont le rôle social et environnemental est majeur. On sait que les entreprises privées ne savent pas gérer l'intérêt général, avant tout préoccupées par la recherche de profits. Cela conduirait inéluctablement à la hausse des tarifs, à la fermeture des haltes voyageurs les moins « rentables » et à la détérioration des conditions de travail, de sécurité et de maintenance, dans un secteur pourtant essentiel pour un développement écologique.

Il importe également de mener, notamment dans les parcs régionaux, une politique active de préservation de la biodiversité naturelle ou cultivée et des milieux et de favoriser une gestion durable de la forêt, qui croît de 3% par an dans notre Région.

La réorientation de l'agriculture vers une agriculture paysanne, vivrière, bio et respectueuse de l'environnement est également un outil de préservation de la biodiversité, des milieux et des paysages. Les agriculteurs peuvent jouer un rôle essentiel, ils doivent y être fortement encouragés par la Région. Celle-ci doit également faciliter l'installation de jeunes agriculteurs par l'acquisition de réserves foncières. Elle doit se prononcer clairement contre les OGM, à l'heure des nouvelles offensives en la matière de la commission européenne Barroso. Plus globalement, elle doit se doter d'une charte sociale et écologique qui guide l'ensemble de ses décisions et permette d'appliquer le principe de précaution en matière de santé publique et de démocratie citoyenne.

Enfin, un schéma de localisation des activités, permettant de relocaliser les activités de production et de rapprocher les lieux de vie, de travail et de loisirs, doit venir remplacer les schémas de développement économique et leur logique de grands pôles concentrés en quelques endroits jugés « stratégiques », le long de la vallée du Rhône par exemple. En matière agricole, cette relocalisation passe par le développement des circuits courts et le rapprochement entre producteurs et consommateurs. Cela permettra à la fois de mieux rémunérer les agriculteurs qui trop souvent peinent à vivre dignement de leur travail, de faciliter l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité, et de réduire les déplacements, tout en grignotant l'espace marchand de la grande distribution.

de la réduction de la production des déchets, du développement du recyclage et de la limitation des impacts environnementaux des déchets inévitables

La liste « Ensemble pour des régions à gauche » avec le Front de Gauche se positionne, en matière de déchets, dans une logique de prévention, en amont, partant du principe que « le bon déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ». Nous sommes donc avant tout favorables à la réduction des déchets à la source et à exercer une pression pour faire évoluer les pratiques des industriels, notamment en agissant sur les thèmes de l'éco-conception, de la sortie du tout jetable, etc... Cette pression pourra, au niveau de la Région, s'exercer dans le cadre de la mise en place de la conditionnalité des aides que nous défendons pour les aides accordées par la région à l'économie privée. Nous souhaitons en effet une conditionnalité plus radicale et contraignante, qui puisse s'appuyer sur une charte écologique et sociale, prenant en compte les impacts environnementaux et l'utilité sociale de la production, les conditions de travail et les rapports sociaux au sein de l'entreprise. Pour être clairs, une entreprise réalisant des bénéfices et licenciant n'a pas à recevoir d'aides de la Région. L'écologie ne s'envisage pas pour nous sans la justice sociale ; nous considérons en effet que crise sociale et urgence écologique ont les mêmes causes, et appellent toutes deux au dépassement du capitalisme et du productivisme, à la même transformation écologique et sociale de la société.

La mise en place de certaines conditionnalités entrant en conflit avec les directives européennes, nous nous engageons à entrer en résistance aux directives européennes qui bafouent l'intérêt général et ne correspondent à aucune légitimité démocratique et

populaire, le peuple français ayant très clairement rejeté le TCE en 2005, adopté ensuite par voie parlementaire sans nouvelle consultation populaire sous la forme du Traité de Lisbonne.

Nous sommes bien entendu favorables au recyclage des déchets qui ne peuvent être évités, en insistant sur la part dans ce recyclage que doivent y prendre les premiers responsables : les industriels. Pour nous ce n'est pas aux citoyens de payer la note, via une taxe déchets par exemple. Comme pour la taxe carbone, cela induirait une nouvelle pression sur les ménages qui ne sont pas responsables de la quantité d'emballages utilisée par les industriels, souvent pour complaire au lobby du pétrole, grand fournisseur de matières plastiques. Pour attirer l'attention sur cette problématique, le Front de Gauche avait déjà mené une action de « déballage » en supermarché pendant les élections européennes près de l'incinérateur de Fos sur mer.

Concernant le traitement des déchets qui ne peuvent ni être évités, ni être recyclés, les situations sont très diverses et doivent être étudiées soigneusement, il ne saurait être question de réponse unique. La question des déchets demande une expertise certaine, une gestion démocratique qui passe par la consultation ouverte et transparente des citoyen-ne-s, et surtout il nécessite de garder un lien fort avec les expériences de terrain. Il ne doit pas rester un débat technique d'experts, mais s'ouvrir au débat de société en associant toutes les parties prenantes. Il doit être élargi à une réflexion collective sur le type de société dans laquelle nous souhaitons vivre, sur nos modes de production et de consommation, et être ainsi traité en lien avec le refus du capitalisme et du productivisme, du tout jetable et de la société de consommation qui nous pousse à consommer toujours plus sur la base de besoins artificiels, créés de toute pièce par la publicité au plus grand profit des multinationales au détriment de la citoyenneté, de la justice sociale et de l'environnement.

de la réduction de la consommation énergétique et du développement de la production locale d'énergies renouvelables respectueuses de l'environnement.

Nous devons engager une ambitieuse transition énergétique, et pour cela nous défendons une déclinaison régionale en Rhône Alpes du scénario Negawatt, en nous basant notamment sur l'expérimentation réalisée en Nord Pas de Calais. Ce scénario s'appuie sur trois piliers : la sobriété, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables. Il permet sur une trentaine d'années d'envisager la sortie progressive et maîtrisée du nucléaire, d'anticiper la raréfaction des ressources naturelles non renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Nous y adjoindrons un important volet social d'accompagnement et de reconversion, car il ne s'agit évidemment pas d'oublier les problématiques que cette transition pose en termes d'emploi et de formation professionnelle et continue. Les organisations syndicales et représentants du personnel doivent être associés en amont à cette réflexion, à la fois parce qu'ils détiennent les connaissances et compétences nécessaires pour planifier cette transition de manière conséquente, et parce qu'ils sont les premiers concernés.

Les énergies renouvelables ne doivent pas devenir une nouvelle source de profits pour le capitalisme vert, mais être mises réellement au service des populations et de la préservation des éco-systèmes. Cela passe par le soutien à la production locale d'énergie, de source diversifiée, renouvelable et adaptée au contexte local.

La Région doit être à l'initiative d'économies d'énergie notamment dans les lycées et dans le logement avec des aides à des coopératives d'amélioration de l'habitat travaillant en lien étroit avec les habitants et leurs organisations.

Isolation, diminution des consommations d'énergie et diversification du bouquet énergétique devront également être associées à la relocalisation des activités, le soutien aux circuits courts, aux modes de déplacement doux et le soutien aux communes s'engageant dans des plans de rénovation immobilière favorisant les économies d'énergie et les sources d'énergie renouvelable, notamment en matière de logements sociaux pour réduire la fracture énergétique.

Plus globalement, nous nous prononçons pour que la production et la gestion des ressources énergétiques soient réorganisées dans le cadre d'un pôle public de l'énergie, en demandant notamment un moratoire sur les directives européennes de libéralisation de l'énergie et l'arrêt immédiat de la privatisation d'EDF-GDF.

Nous estimons que l'énergie est un droit fondamental, et que le vent, comme le soleil et l'eau, autres sources d'énergie renouvelable, doivent être considérés comme des biens communs et gérés comme tels. Cela exclut d'abandonner leur gestion à des capitaux privés et à la loi du marché.

Voir aussi les réponses à la question portant sur les déchets.

De la réorientation de l'économie régionale vers un développement local riche en emplois.

Aujourd'hui, dans la Drôme, l'aide au développement économique se concentre bien trop souvent le long de la vallée du Rhône, au détriment du reste du département et des territoires les plus ruraux.

Nous défendons la création d'une banque publique régionale qui permette de soutenir les salariés en lutte pour la défense de leur emploi et qui les aide à reprendre leur entreprises sous forme coopérative, comme ce fut le cas de Ceralep dans la Drôme, en favorisant des productions socialement et écologiquement utiles, tout en améliorant les conditions de travail.

Les aides de la Région doivent permettre le développement de l'économie sociale et solidaire et d'impulser un véritable aménagement du territoire, non par le développement de méga-pôles, mais en permettant de « vivre et travailler au pays ». Cela implique également pour nous de favoriser la reconversion écologique de la production et des échanges ; d'impulser et soutenir, y compris par la recherche, des initiatives de reconversion écologique des modes de production, dans l'industrie, les transports, l'agriculture... en mobilisant les compétences et les organisations des travailleurs, des associations et des usagers.

Enfin, la formation professionnelle et continue, si elle doit selon nous être l'objet d'un service public national, peut également en Région soutenir l'emploi et sa réorientation sociale et écologique de l'économie. Nous souhaitons organiser une conférence régionale de l'emploi et de la formation, qui soit déclinée au niveau départemental et associe l'ensemble des parties prenantes, représentants patronaux et syndicaux, citoyens, associations et chercheurs. De telles conférences devront viser à engager une planification écologique et sociale de l'activité économique dans la Région vers des emplois durables, empreints de justice sociale, de démocratie active et de respect des éco-systèmes.

En conclusion, nous disons NON au capitalisme vert. L'incitation au renouvellement permanent des produits fussent-ils verts, est un encouragement à la société de gaspillage, à la surconsommation inutile. Et il ne s'agit pas de produire « vert » au détriment des conditions de travail et de vie dans notre Région comme dans les pays du Sud.

Il est au contraire grand temps d'opérer une réelle transformation sociale et écologique de la société. La Région peut être le premier maillon de cette transformation. Nos élus doivent être des boucliers sociaux et environnementaux au service de l'intérêt général. La Région doit devenir un pôle de résistances et d'alternatives. Il n'y a pas d'écologie sans justice sociale, sans remise en cause du capitalisme, sans défense des services publics. C'est ce que nous défendons dans les listes « ENSEMBLE pour des Régions à Gauche », c'est ce que nos élu-e-s défendront haut et fort dans les Conseils Régionaux.

A noter : Nous sommes également signataires, notamment, de l'appel « Alimentons les régions » et de l'appel du Labo de l'ESS.

Retrouvez nos propositions sur : <http://ensembleagauche.fr/accueil-rhone-alpes>

... Et page suivante pour ce qui concernel'écologie sociale.

La première catastrophe écologique, c'est le capitalisme !

Propositions de la liste « Ensemble pour des régions à gauche solidaires, écologistes et citoyennes » avec le Front de Gauche en Rhône Alpes,

pour une politique régionale répondant aux exigences écologiques et aux priorités sociales.

L'échec du sommet de Copenhague, dans un contexte d'urgence climatique et de justice sociale, renforce la nécessité de faire de la Région un espace d'initiatives collectives et d'incitation aux initiatives individuelles de rupture avec le productivisme et avec le "consommer toujours plus".

Ainsi, aux critères de la rentabilité immédiate nous voulons substituer l'efficacité sociale dans la production de biens et de services utiles au développement humain. L'eau, l'énergie, la santé, l'éducation, le climat sont des biens communs de l'humanité. Nous ne voulons ni du capitalisme vert, ni de l'écologie libérale et de leur taxe carbone, autant de fausses mesures qui accentuent les inégalités et ne s'attaquent jamais aux réelles causes des maux qui rongent la planète.

A cela nous opposons une vision sociale et une approche radicale de l'écologie traduites dans les axes et les actions prioritaires suivants :

- Adopter, en début de mandat, une « charte écologique et sociale » s'appliquant à toutes les politiques régionales y compris menées en partenariat. Traduite dans les cahiers des charges, les appels d'offres ou appels à projet, cette charte imposera notamment l'évaluation de l'impact environnemental et de l'utilité sociale (nombre d'emplois, intérêt collectif ...) de toute opération d'importance : infrastructure, aides économiques, projets locaux (type center parc, et gare d'Allan et OL Land). La participation de la Région sera conditionnée à un résultat satisfaisant de l'évaluation;
- Faciliter une politique de transition énergétique, notamment pour engager une sortie du nucléaire ; pour cela, fonder le programme régional sur une application du scénario "négawatt" expérimenté dans le Nord-pas de Calais et viser la sobriété, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la réduction des gaz à effet de serre;
- Refuser de participer au financement des grands projets favorisant les déplacements et les transports routiers pour au contraire concourir à un aménagement équilibré du territoire au bénéfice des zones rurales mal desservies et des banlieues;
- Encourager la production locale d'énergie et être à l'initiative d'économies d'énergie notamment dans les lycées et dans le logement avec aides à des coopératives d'amélioration de l'habitat travaillant en lien étroit avec les habitants et leurs organisations;
- Impulser et soutenir, y compris par la recherche, des initiatives de reconversion écologique des techniques de production, dans l'industrie, les transports, l'agriculture... en mobilisant les compétences et les organisations des salariés, des agriculteurs et des usagers;
- Mener, notamment dans les parcs régionaux, une politique active de préservation de la biodiversité naturelle ou cultivée et des milieux ; favoriser une de gestion durable de la forêt.

Ces interventions transversales dans le cadre d'une politique écologique radicale seront complétées par celles, plus spécifiques, en agriculture, dans les services publics de transport, de l'eau et de la formation, ainsi que par une politique économique favorable à la relocalisation des productions.